

CONSEIL MUNICIPAL du LUNDI 6 FEVRIER 2017

Présents : M. CHERBLAND Henri, M. THOUIN Daniel, Mme GIRARD Céline, M. REBOUX Alain, Mme LOCQUET Pascale, M. L'HOSPITAL Michel, M. MARCHARD Raphaël, M. LAGRANGE David, Mme TARDY Laëtitia, M. ROSSEEUW Dali.

Absents excusés :

Secrétaire de séance : Mme GIRARD Céline

Approbation compte rendu dernière réunion Conseil 6 décembre à l'unanimité.

1 - Dossier numérotation des voies : approbation des dénominations

Dossier présenté par M. Daniel THOUIN. Après discussion, dossier reporté à la prochaine réunion par manque d'éléments et d'erreurs.

2 - Travaux aménagement du Bourg

Le Maire explique que nous allons réaliser quelques travaux malgré l'abandon global du COCA : l'aménagement de la place de la "Lise", la place face au restaurant et l'élargissement pour une mise en accessibilité du trottoir le long du Merdan jusqu'au chemin du Fort. Ces travaux permettront le goudronnage de la route départementale RD94 traversant le village.

Le conseil approuve le commencement des travaux sous réserve d'obtention des subventions.

3 - Personnel communal : recrutement CAE si non renouvellement

Mme Céline GIRARD indique que finalement nous n'avons pas besoin de recrutement d'un nouvel agent en CAE. L'avis favorable du renouvellement pour l'agent actuellement en contrat a été reçu ce jour.

4 - Impression bulletin municipal : approbation de sponsors

Mme GIRARD Céline, adjointe, rappelle le projet de faire éditer le bulletin municipal par une imprimerie et d'insérer des encarts publicitaires de fournisseurs de la Mairie dans celui-ci afin de limiter le coût d'impression.

Elle précise que plusieurs entreprises ont déjà été contactées et ont donné un avis favorable. Elle indique que les encarts publicitaires seraient d'un montant de 50 €. Le Conseil approuve à l'unanimité.

5 - SAUR : approbation convention de délégation pour les contrôlés SPANC

M. THOUIN Daniel, adjoint, informe que la Commune avait une convention avec la SAUR pour le contrôle des installations d'assainissement non collectif qui s'est terminée le 31/12/2016.

Il présente alors une nouvelle convention établie par la SAUR avec les tarifs 2017. Le Conseil approuve à l'unanimité la signature de la convention pour 1 an et fixe les tarifs communaux SPANC identiques à ceux de la SAUR.

6 - Syndicat intercommunal ramassage scolaire Pays d'Astrée : suite dissolution, procédure de liquidation

M. THOUIN, adjoint, informe que ce Syndicat a été dissous au 01/01/2016 et que le Comité Syndical réuni le 5/11/ 2015 a décidé de donner le solde du compte financier à la Commune de St Etienne le Molard. Les membres du Conseil approuvent cette même décision à l'unanimité.

7 - Fédération des sites Clunisiens : modification nomination représentant de la commune

Le Maire informe que notre commune adhère à cette fédération et 2 représentants avaient été nommés. Les nouveaux statuts en vigueur au 01/01/2017 ne doivent en conserver qu'un pour simplifier les échanges. Il propose :

Représentant titulaire : M. Guy DE FREMINVILLE
Représentant suppléant : Mme DE MARESCHAL Thérèse

Le Conseil approuve à l'unanimité.

8 - Camping : présentation des possibilités et/ou décision

Le Maire donne les différentes possibilités pour le devenir du camping. Des personnes ayant de l'expérience semblent intéressées pour reprendre le camping mais à ce jour rien n'est fait et rien ne permet de dire que cela se réalisera.

9 - Questions diverses

Le Maire informe que la commune a perçu le Fonds d'aide pour relogement d'urgence (FARU) qui avait été demandé en octobre 2015 pour le logement d'une famille suite à un incendie. Il a fallu se montrer persévérant pour faire aboutir le dossier mais cela à payer puisque nous avons perçu 2 278 €, somme remboursant les frais engagés à l'époque.

Vu par Nous, Maire de la Commune de POMMIERS, pour être affiché le 14 février 2017 à la Mairie, conformément aux prescriptions de l'article 56 de la loi du 5 Août 1884.

Le Maire
M. CHERBLAND Henri